



Comune di Bolzano  
Stadtgemeinde Bozen



Città di Nova  
Milanese

8<sup>ème</sup> édition de  
*La Memoria in Rassegna*  
**La Mémoire en Revue**

*Vidéos sur la Résistance, la Déportation et la Libération en Europe*

## **REGLEMENT**

1. – L'initiative *La Memoria in Rassegna (La Mémoire en Revue)* est organisée conjointement par la ville de Bolzano et la ville de Nova Milanese.
2. – *La Memoria in Rassegna* se développe autour des thèmes de la Résistance, de la Déportation et de la Libération en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale.
3. – La huitième édition de cette initiative, qui est organisée tous les deux ans, aura lieu au printemps 2011 à Bolzano et à Nova Milanese.
4. – Cette initiative vise essentiellement à :
  - rassembler systématiquement les documents audiovisuels ayant comme sujet les thèmes indiqués;
  - augmenter le fonds **Archives audiovisuelles de la Mémoire** mis en place auprès des Archives historiques de la ville de Bolzano et auprès la Bibliothèque de la ville de Nova Milanese;
  - présenter sur le site internet officiel de la Municipalité de Bolzano des brefs tranches des œuvres envoyées.
5. – La participation à la huitième édition est gratuite et subordonnée à l'envoi de 2 copies de chaque vidéocassette ou DVD à présenter ainsi que de la fiche d'adhésion et participation ci-jointe, entièrement remplie, **avant vendredi, le 25 mars 2011** à l'adresse suivante:

***La Memoria in Rassegna***  
***Città di Bolzano – Archivio Storico***  
***Via Portici 30 – 39100 Bolzano (Italia)***

6. – Sont admis à participer les organismes, les musées, les instituts, les associations, les groupes, les établissements scolaires ainsi que les particuliers qui ont produit des vidéocassettes ou DVD, amateur ou professionnels, édités ou inédits, documentaires ou œuvres de fiction sur les thèmes en question et dans toutes les langues européennes.
7. – On acceptera uniquement les productions en DVD et/ou en VHS (PAL/SECAM).
8. – Les vidéocassette ou DVD envoyés ne seront pas rendus.
9. – Les auteurs autorisent les deux organismes organisateurs à la projection et à la présentation sur le site internet - y compris partielle - de leurs œuvres.
10. – Les vidéocassettes/DVD voyagent aux risques et périls de l'expéditeur.  
Les deux organismes organisateurs ne pourront être pas tenus responsables de la perte des vidéocassettes/DVD envoyés, de leur retard ou de leur endommagement dû à des causes accidentelles ou causé par d'autres personnes.
11. – Les travaux envoyés sont soumises aux normes de la loi en matière de projection publique. Les auteurs sont responsables du contenu de leur œuvres.

Coordinatrice de l'initiative:

Carla Giacomozzi, Tél. 0039 – 0471 – 997391, Fax 0471– 997456, [carla.giacomozzi@comune.bolzano.it](mailto:carla.giacomozzi@comune.bolzano.it)